

Agriculture d'autosubsistance et formation du capital en milieu rural tropical: l'exemple de la région de Bengamisa (Haut-Zaïre).

K.M. Mulongo*, J. Degand*, A.A. Nobusinapa*

Keywords: Agricultural surveys - Capital formation - Autosubsistence - Food pricing system - Zaïre

Résumé

La formation des prix agricoles dans un système économique libéralisé, sans unités de mesure standardisées dans la commercialisation des produits agricoles, est préjudiciable tant aux consommateurs qu'aux producteurs.

La présente étude révèle que les conditions d'accumulation du capital sont réduites à cause notamment de la perte des revenus agricoles due à l'imperfection des unités de mesure, des fortes fluctuations des prix et de l'absence de canalisation de l'utilisation de l'épargne potentielle dans le domaine agricole productif.

Summary

According to this analyse we realize that agricultural pricing systems are lossfull on Bengamisa rural economy.

The absence of standard measure units in agricultural marketing, great fluctuations of prices and savings use on no economic productive activities put back the accumulation of capital in Bengamisa region.

1. Introduction

Outre l'insuffisance de l'infrastructure économique et intellectuelle limitant la capacité d'absorber et d'utiliser efficacement le capital disponible (11), le développement des sociétés rurales africaines est aussi affecté par l'incapacité à accumuler le capital. L'épargne y est faible et difficilement mobilisable. Dans certains autres cas les possibilités d'épargner sont anéanties par l'affectation des revenus agricoles à des fins peu ou pas productives au point de vue économique (4).

La présente étude s'intéresse aux conditions prévalant en milieu rural de Bengamisa et à leur incidence sur la formation éventuelle du capital (*).

L'accent sera mis particulièrement sur la formation des prix des produits agricoles dans un système économique dépourvu d'unités de mesure standard dans la commercialisation des produits agricoles.

2. Matériel et méthodes

2.1. Matériel

L'univers des investigations est constitué de 30 ménages résidant dans le milieu rural de Bengamisa.

Pour mener à bien notre étude nous avons eu recours au matériel suivant: 5 boussoles SOKKISHA, 15 jalons, 2 galons d'acier et 3 rubans métalliques d'une portée de 50 cm chacun.

Les mesures des masses des produits ont été faites à l'aide d'une bascule Hôchstalst - 2639, ayant une capacité de 250 kg, d'une balance romaine de 25 kg et d'une balance SAL-TER de 130 kg.

Les enquêtes ont été réalisées par 6 enquêteurs de formation agronomique supérieure et universitaire.

2.2. Méthodes

La méthode de triangulation a été utilisée pour déterminer les superficies cultivées (1).

Pour mener des enquêtes qui ont duré de septembre 1987 à septembre 1988, nous avons tiré l'échantillon par la technique de sondage aléatoire à deux degrés (10).

Au premier degré nous avons fait un choix raisonné de 15 localités. Au deuxième degré un sondage aléatoire a permis de tirer 90 exploitations agricoles dont 30 ont été retenues pour cette analyse.

Les critères de choix raisonné des villages sont les suivants:

- a) facilité d'accéder au village par la route Kisangani - Buta (**)
- b) le rayon d'investigation est au plus de 30 km au départ de l'Institut Supérieur d'Etudes Agronomiques de Bengamisa, compte tenu de la modicité de nos moyens de déplacement.
- c) le caractère sédentaire du village.
- d) l'importance des activités économiques (agriculture, élevage, artisanat, chasse...).

Pour le tirage des exploitations agricoles la procédure suivie est décrite ci-après.

Lors d'une étude exploratoire du milieu (9) nous avons été confrontés à d'énormes difficultés d'opérabilité du concept «ménage» en milieu rural africain en général, et zaïrois en particulier.

Cette fois pour accélérer la confection de la base de sondage nous avons convié, avec l'aide des notables, les chefs d'exploitation ou leurs remplaçants à des rassemblements de sensibilisation des masses rurales aux problèmes de

(*) La situation géographique et les caractéristiques agronomiques de la région de Bengamisa ont été détaillées par Beguin (2) et Van Wambeke (12). Cette région couvre une superficie de 4.852 km² et compte près de 49.000 habitants.

(**) Portion Nord-Zaïroise de la multinationale africaine: NIGERIA - CAMEROUN - RCA - ZAIRE - OUGANDA - KENYA

collecte d'informations agro-économiques.

Au terme de ces rassemblements nous avons relevé les noms de ceux qui manifestaient individuellement le désir de répondre aux questions des enquêteurs pendant une année.

Au total, sur 15 localités, 250 chefs d'exploitation ont été enregistrés. Chacun d'eux a reçu un code de 3 chiffres (001 à 250) afin d'être tiré de manière aléatoire à l'aide de la table des «nombres aléatoires» (3).

En stratifiant le tirage par localité un total de 90 exploitations a été retenu pour l'ensemble des informations recherchées. En ce qui concerne les revenus, tenant compte de la représentativité de l'échantillon 30 exploitations permettent une précision de 93% (*).

Certes, la notion de représentativité de l'échantillon pourrait s'avérer arbitraire en milieu rural africain où bien d'autres facteurs non statistiques peuvent amener le chercheur à prendre différentes attitudes (10).

Dans le tableau 1, nous reprenons le nombre d'exploitations agricoles retenues par localité sélectionnée.

TABEAU 1

Nombre d'exploitations agricoles par localités retenues (enquêtes du 30 septembre 1987 au 30 septembre 1988)

Groupement	Localité	Distance de l'ISEA Bengamisa (en Km)	Nombre d'exploitations retenues
Abata	Bambae	28	3
	Bakpeme	3,5	4
	Balila	10	3
	Bambolowi	7	5
	Bangole	11	3
Boumbwa	Basolombi	17	4
	Badjoge	10	3
	Bandjwade	2	3
	Bandambila	18	2
	Total	9	—

Les produits agricoles retenus pour cette analyse sont le manioc, le riz, le maïs et l'huile de palme. Il s'agit, en fait, d'apprécier les revenus agricoles *sensu stricto* et les possibilités qu'ils offrent dans la formation du capital.

L'évaluation de l'impact des prix des produits agricoles dans la formation du capital a rendu nécessaire le calcul des indices des prix et des coefficients de détermination. Nous n'avons retenu dès lors que les produits dont les unités de mesure dans la commercialisation ne sont pas standardisées.

Les produits du manioc entrent particulièrement dans cette catégorie. En effet, les tubercules et les cossettes de manioc sont emballés dans des paniers artisanaux divers et les prix reçus sont fonction de la grosseur à vue de ces paniers. Outre les produits du manioc il y a le maïs et la banane. Mais leur forte autoconsommation locale nous a poussé à ne pas les inclure dans cette approche analytique de la formation du capital. Quant au riz et à l'huile de palme ils sont respectivement vendus en sacs en jute manufacturés et en bouteilles (72 cl) ou en bidons (5 ou 20 litres).

Afin d'apprécier la rationalité économique dans la discussion des prix nous avons calculé des coefficients de variation et des coefficients de détermination pour évaluer le degré de concomitance des prix reçus et des quantités des produits exprimées en kilogramme.

(*) La formule de Deming ci-après permet de définir la taille de l'échantillon.
 $n = N - n/N - 1 (CV/C)^2$ - avec n : taille de l'échantillon - N : population totale
 CV : coefficient de variation (en %) - C : risque d'erreur (en %)

D'après l'enquête «Farm business» les principales caractéristiques de l'exploitation agricole de Bengamisa sont : la composition du ménage, la superficie cultivée, la main-d'œuvre agricole et les dépenses monétaires dont le coefficient de variation moyen est de 40%. La population totale est regroupée dans plus ou moins 9 000 exploitations agricoles

3. Résultats et discussion

3.1. Superficies cultivées

Le milieu rural est caractérisé par une production agricole fortement autoconsommée — agriculturé d'autosubsistance. Aussi nous a-t-il paru plausible de déterminer le produit brut agricole de manière indirecte. C'est-à-dire qu'en déterminant la superficie cultivée par exploitation et en faisant un échantillonnage des cultures en champs dans des carrés de densité, il y a lieu d'extrapoler les résultats obtenus sur l'étendue du champ (1, 10).

Toutefois, l'hétérogénéité des associations culturales qu'imposent souvent les aspirations socio-économiques ou les exigences techniques du milieu rural rend cette estimation du produit brut peu précise. En effet, le système culturel de la région de Bengamisa est le «mixed intercropping». Dans ce système le manioc prend plus de la moitié de la superficie cultivée, mais la dispersion géographique des cultures est loin d'être systématique à cause notamment de certains obstacles (tronc d'arbres, termitière...) dans les champs. Malgré le peu de précision résultant d'une détermination du produit brut agricole de manière indirecte, il n'en reste pas moins que l'intérêt de la démarche ainsi que l'utilité de la méthode sont justifiables. En effet, la détermination de la tendance d'un phénomène économique est aussi utile que la définition précise de sa grandeur (8).

Le tableau 2 donne les superficies cultivées et les densités moyennes de plantation et/ou de semis dans les carrés-échantillons.

TABEAU 2

Superficies cultivées et densités de plantation et/ou de plantation des cultures en région de Bengamisa entre 1987 et 1988.

Code exploitation	Superficie (en ha)	Densité							
		plants/25 m ²				plants/100 m ²			
		(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)
01	0,63	18	9	960	—	60	56	3100	5
02	1,37	24	8	1375	—	59	53	3300	4
03	0,98	37	—	2560	—	61	—	3400	—
04	1,55	27	25	—	—	62	58	—	6
05	1,12	30	—	806	—	59	—	3060	5
06	0,88	18	29	2075	—	64	59	3200	4
07	1,36	22	37	2300	—	58	52	3400	—
08	1,28	25	20	—	—	62	60	—	—
09	1,30	18	19	1320	—	58	55	3160	5
10	1,22	24	22	2000	—	50	62	3400	—
11	1,64	27	27	800	—	55	58	3300	—
12	0,90	29	—	1805	—	64	—	3200	—
13	1,60	18	26	1900	—	58	56	3100	—
14	1,20	30	25	1150	—	60	59	3100	—
15	0,70	19	—	2010	—	58	58	3400	—
16	1,1	22	32	1850	—	62	60	3100	—
17	1,30	25	29	—	—	60	62	—	—
18	1,50	27	18	830	1	59	55	3200	6
19	1,52	28	24	1950	—	61	57	3250	5
20	0,85	27	23	—	—	58	58	—	—
21	0,33	29	25	—	1	62	56	—	—
22	0,81	18	19	950	—	58	50	3000	5
23	0,58	30	24	1400	—	59	50	3100	—
24	0,71	25	27	870	—	61	58	3000	6
25	0,37	22	20	2000	—	60	52	3400	—
26	0,52	29	—	2400	—	59	—	3200	6
27	0,50	24	—	1300	—	60	—	3150	—
28	1,96	27	22	990	1	62	60	3200	5
29	0,41	18	9	1250	1	64	62	3300	4
30	0,47	27	29	—	—	64	60	—	—
Moyenne (*)	1,02	25	23	1535	1	60	57	3209	5
Ecart-type	0,44	5	7	558	0	3	4	129	0,8

Légende (1): Manioc (2): Maïs (3): Riz (4): Banane

(*) Les moyennes sont calculées sur le nombre d'observations effectives pour chaque culture.

Le nombre moyen des carrés de densités est de 5 à 15 par champ cultivé

3.2. Produit agricole brut (sensu stricto)

Le tableau 3 indique la valeur moyenne du produit agricole brut en région de Bengamisa.

La part moyenne due à l'huile de palme dans le produit brut est le résultat des observations dans 20 exploitations, alors que celle des cultures concerne 30 exploitations.

TABLEAU 3

Contribution moyenne des produits agricoles dans la formation du produit agricole brut dans 30 exploitations (septembre 1987 à septembre 1988).

Type de produits	Valeur du produit brut (moyenne en Zaïres)
Manioc	121.346
Riz	25.364
Maïs	10.149
Huile de palme	102.120
Total	258.979 (*)

Légende: (*) pendant la période d'enquêtes 1 FB s'échangeait en moyenne contre 10 Zaïres.

Les résultats du tableau 3 ont été obtenus en convertissant les rendements-champs en rendements utiles exprimés en valeurs aux prix courants.

Selon nos enquêtes, les coefficients de conversion sont de 0,81 pour le manioc, 0,71 pour le maïs et 0,86 pour le riz-paddy.

Les rendements utiles en tubercules de manioc ont été convertis en cossettes de manioc selon le coefficient de conversion de 0,35 tel qu'il en résulte de nos enquêtes sur la technologie traditionnelle du manioc en région de Bengamisa. Cette transformation se justifie par le fait que la quasi-totalité du manioc est vendue sous forme de cossettes.

Dans tous les cas, l'évaluation du produit agricole brut a été faite en unités de mesure locales.

Dans le tableau 4 nous présentons les résultats relatifs à la contribution des 3 principales cultures dans la formation du produit agricole brut (Pb agricole).

TABLEAU 4

Part moyenne de chaque culture dans la formation du Pb végétal (huile de palme non comprise) par exploitation.

Production	Part dans le Pb agricole (en pour cent)			
	Moyenne	Maximum	Minimum	Ecart-type
Maïs	6,47	9,33	4,13	1,60
Manioc	77,36	85,38	67,36	5,60
Riz	16,17	23,31	10,44	4,00
Total	100,00	—	—	—

Le manioc est l'aliment de base des populations de la région, tandis que le riz est la culture de rente par excellence.

Comme nous le remarquerons dans les lignes suivantes, le riz est talonné par l'huile de palme. Cette dernière dépasse largement toutes les cultures, quant aux recettes annuelles, étant donné son caractère de vente quasi-permanent.

3.3. Revenus agricoles (sensu stricto)

Dans une économie où le marché de la plupart des ressources n'existe pas, il n'est pas aisé d'approcher le niveau de coût global de production. Toutefois, dans la mesure où la quasi-totalité des éléments de ce coût sont non payés (des rations), il est intéressant d'estimer les revenus agricoles qui conditionnent le pouvoir d'achat des exploitants.

En région de Bengamisa seules les machettes, les haches et les houes constituent des dépenses monétaires effectives dans le coût global. Par ailleurs, la valeur du capital est presque identique dans toutes les exploitations. Seuls les rendements de culture, donc, entraînent une différenciation des revenus entre agriculteurs.

Les dépenses effectives en capital sont de l'ordre de 1600 Zaïres (écart-type: 320 Zaïres) par exploitation.

Si l'exploitant extrait l'huile de palme, en ayant en propriété des palmeraies, ses dépenses financières annuelles se situent à 19.500 Zaïres. Ces dépenses passent à 110.500 Zaïres si l'exploitant doit s'approvisionner totalement en régimes de noix.

Pour faciliter cette analyse nous supposons que les producteurs sont propriétaires des palmeraies qu'ils exploitent. Au cas où les exploitations font à la fois les cultures et l'extraction d'huile de palme (*) on obtient un produit brut agricole de 258.979 Zaïres (cfr. tableau 3), et les éléments payés du coût global sont alors d'un montant égal à 21.100 Z (19.500 + 1.600).

De ce qui précède nous déduisons un revenu agricole égal à 238.900 Z par exploitation et par an.

Le nombre moyen d'actifs agricoles par exploitation (extraction d'huile de palme comprise) est de 4 alors que la composition moyenne des exploitations est de 5,2 (écart-type: 2,36).

Ainsi le revenu agricole moyen par actif agricole est de 59.725 Z par an, soit 4.977 Z par mois (**).

Si le résultat est rapporté à l'ensemble de tous les membres de l'exploitation le revenu mensuel moyen est de 3.828 Z.

Pour apprécier la capacité d'accumulation du capital en région de Bengamisa, nous avons relevé les recettes et les dépenses courantes dans 10 des 30 exploitations au cours de la période allant du 01/11/87 au 01/02/88. Cette période correspond à la campagne de commercialisation de riz-paddy, donc le point culminant de la mobilisation des recettes en région de Bengamisa.

3.4. Recettes et dépenses

3.4.1. Recettes totales

Les résultats d'enquête sur les recettes ont donné un montant global de 250.165 Z dont 65% proviennent des ventes des produits agricoles.

Les ventes de riz-paddy représentent 23%, celles d'huile de palme 22%, celles des cossettes de manioc 10% et celles de maïs 7%.

La vente de gibier et le petit commerce des produits manufacturés rapportent respectivement 6 et 7% du total.

Le reste est constitué des ventes des produits d'origine diverses, allant de l'artisanat aux produits de ramassage et de cueillette.

3.4.2. Dépenses totales

Le montant total des dépenses au cours de la même période précitée est de 171.600 Z.

(*) Sur 90 exploitations retenues pour l'ensemble des enquêtes, 65 entrent dans cette catégorie. Parmi elles 48 possèdent des palmeraies en propriété dont 38 sont en rapport.

(**) Pour la même période, le salaire d'un huissier dans la fonction publique était de 3.500 Zaïres par mois, avantages sociaux non compris.

Les dépenses pour produits manufacturés représentent plus de 52% du total dont 19% pour les cigarettes et 20 pour l'habillement. Aucune dépense pour achat d'intrants agricoles n'a été enregistrée dans les 10 exploitations.

Pour leur part les dépenses des produits agricoles sont de l'ordre de 14%. Les achats d'huile de palme représente 3% et ceux de cossettes de manioc, pour distilleries locales, représentent 1%.

Les dettes envers les tiers sont de l'ordre de 2%, les soins médicaux traditionnels et modernes de un pour cent.

Quant aux achats de gibier, ils constituent une dépense totale de 10% de l'ensemble.

Il y a lieu de faire remarquer que tous les produits manufacturés ne sont pas achetés pour être consommés dans les exploitations. En effet, certains produits sont achetés pour être commercialisés.

3.4.3. Epargne tacite

La différence entre les recettes et les dépenses totales donne une épargne tacite de 78.565 Z pour l'ensemble de 10 exploitations, pendant une période de 3 mois, soit près de 8.000 Z par exploitation.

Outre le fait que la mobilisation d'une telle épargne, si coûteuse pourrait-elle être, ne fait pas l'objet d'une quelconque infrastructure en région de Bengamisa, son utilisation actuelle à des fins peu productives est un préjudice à l'amorce des activités économiques.

Par ailleurs, des sondages hebdomadaires sur les budgets ménagers ont permis d'établir que près de 100 à 500 Z sont épargnés par semaine. Ce qui permet de déduire que près de 15.000 Z peuvent être épargnés par an et par exploitation. La présence d'une telle épargne tacite ne signifie pas nécessairement que tous les besoins primordiaux des exploitants sont satisfaits. Néanmoins, les paysans ont des priorités qu'ils essaient de satisfaire au mieux. Au delà de ces priorités apparaissent des activités socio-culturelles qu'ils estiment inséparables de leurs activités productives (*).

3.5. Formation des prix agricoles

Toutes autres choses restant égales, les systèmes des prix peuvent avoir un impact sur l'accumulation du capital (5). Notre hypothèse est qu'en absence d'unités de mesure standard dans la discussion (arbitraire) des prix, les producteurs et/ou les consommateurs des produits du manioc connaissent un manque à gagner.

3.5.1. Prix reçus par les agriculteurs

Les prix que nous reproduisons dans les tableaux 5 et 6 sont ceux que les consommateurs ont payés en fonction de la grosseur des paniers. Toutefois, des paniers achetés ont été pesés pour en déduire la masse afin de comparer les résultats aux prix payés.

Le tableau 5 présente les prix et les masses des tubercules de manioc d'un échantillon de 32 paniers.

Lorsqu'on calcule le coefficient de détermination (corrige) on se rend compte que 17% de variation des prix son imputables aux variations des masses des tubercules de manioc (**). Ce qui ne traduit qu'une relation lâche entre la masse du produit et le prix reçu, et suggère d'ores et déjà la présence d'un manque dont le sens reste à définir.

Le tableau 6 reprend quant à lui, les masses et les prix reçus dans les ventes de cossettes.

TABLEAU 5
Masses et prix des tubercules de manioc payés au marché rural de Bandjwade - Belgika.

Echantillon (code)	Masse (en kg)	Prix reçus (en Z)	Echantillon (code)	Masse (en kg)	Prix reçus (en Z)
01	56,00	400,00	19	46,00	200,00
02	56,70	500,00	20	45,00	170,00
03	68,20	250,00	21	45,40	350,00
04	55,00	400,00	22	32,40	250,00
05	56,50	400,00	23	33,30	250,00
06	56,30	500,00	24	39,40	350,00
07	57,00	500,00	25	27,80	120,00
08	79,60	300,00	26	20,40	120,00
09	50,50	150,00	27	17,00	200,00
10	50,00	150,00	28	12,00	200,00
11	59,60	250,00	29	26,00	150,00
12	60,00	250,00	30	24,50	230,00
13	57,50	200,00	31	26,30	500,00
14	58,00	300,00	32	42,60	750,00
15	57,00	200,00	TOTAL	1446	9220,00
16	57,00	200,00	MOYENNE	45,20	288,13
17	46,30	250,00	SD (*)	15,74	143,29
18	45,50	180,00	CV (**)	34,82	49,73

Source: enquêtes de février et mars 1988.

Légende: (*) SD = Standard déviation (écart-type)

(**) CV = Coefficient de variation (en %)

TABLEAU 6
Masses et prix des cossettes de manioc vendues aux marchés ruraux de Yambelo et de Bandjwade - Belgika.

Echantillon (code)	Masse (en kg)	Prix reçus (en Z)	Echantillon (code)	Masse (en kg)	Prix reçus (en Z)
01	54,60	1000,00	17	56,00	250,00
02	30,00	500,00	18	67,00	250,00
03	53,90	1000,00	19	68,00	300,00
04	48,50	450,00	20	51,00	300,00
05	25,20	150,00	21	52,00	250,00
06	20,40	120,00	22	61,00	280,00
07	27,80	120,00	23	58,00	250,00
08	39,30	350,00	24	67,00	350,00
09	66,60	500,00	25	60,00	250,00
10	32,40	250,00	26	63,00	300,00
11	32,40	250,00	TOTAL	1321,50	9670,00
12	45,40	350,00	MOYENNE	50,80	371,92
13	59,00	450,00	SD	14,60	216,20
14	62,00	500,00	CV	28,74	58,12
15	52,00	450,00			
16	68,00	450,00			

Source: Enquêtes de février et mars 1988.

Le coefficient de détermination corrigé, calculé sur les données du tableau 6, révèle que seulement 20% des variations des prix sont dues aux variations des masses des cossettes. Ce qui traduit une fois de plus l'existence d'une relation lâche entre ces deux variables alors que la théorie économique stipule, toutes autres choses restant égales, qu'elles sont étroitement corrélées. C'est qu'en fait, dans le chef des

(*) C'est le cas de la circoncision, appelée «KUMBENI», et des manifestations rituelles magico-religieuses.

Les manifestations dues à la circoncision mobilisent des villages entiers car selon les paysans, le «Kumbeni» marque la fin de la vie passive du jeune homme et il est l'expression de la fécondité au sens large. C'est, du reste, une manifestation coûteuse et célébrée avec faste. Elle est obligatoire chez ce peuple.

(**) Le coefficient de détermination a été calculé à l'aide de la formule suivante:

$$cR = \sqrt{1 - (1 - R^2) \frac{N-1}{N-m}}$$

où cR: coefficient de corrélation corrigé pour biais

R: coefficient de corrélation

N: nombre de cas dans l'échantillon (N < 100)

m: nombre de variables corrélées, y compris le critère

En élevant au carré le cR on obtient le coefficient de détermination corrigé.

producteurs et consommateurs en région de Bengamisa les quantités des produits sont évaluées en termes de nombre de paniers.

Etant donné que ces paniers sont de dimensions diverses et que leurs contenus sont fonction de la grosseur des tubercules et des cossettes, il en résulte que même des paniers de mêmes dimensions ont des contenus différents.

Nous avons montré le climat économique dans lequel se forment les différents prix des produits du manioc (tableaux 5 et 6).

Nous allons, à présent, essayer d'apprécier le manque à gagner dû au système des prix dans une économie libéralisée où des unités de mesure locales sont moins perfectionnées. Avant d'en arriver là nous décrivons ci-après l'évolution des prix des principaux produits agricoles.

3.5.2. Evolution des prix agricoles et industriels

Le processus de libéralisation économique au Zaïre a été entamé en décembre 1981 sous l'impulsion du Fonds monétaire International. Les prix agricoles et industriels de base devraient dès lors être discutés librement entre les producteurs et les consommateurs. Ce processus de libéralisation s'est achevé le 09/09/1983 lorsque le Gouvernement zaïrois décida de libéraliser le cours du change de la monnaie Zaïre. Dans le domaine de la production agricole, le libéralisme économique ainsi instauré allait poser plus de problèmes qu'il n'en résolvait. En effet, quelle devrait être la base de discussion des prix? Les producteurs ne tenant pas de comptabilité, il ne saurait être possible de déterminer le coût de production ni a priori à posteriori. Serait-ce le pouvoir économique des uns ou celui des autres qui définirait arbitrairement le niveau des prix?

La libéralisation des prix agricoles n'est-elle pas, dans l'état actuel des structures de production, une façon de livrer les paysans à eux-mêmes et de les contraindre à davantage d'autosubsistance? Les quelques lignes qui suivent nous éclaireront éventuellement sur ces questions.

Le tableau 7 résume les indices de Laspeyres des prix pondérés par l'importance des populations âgées de 15 à 59 ans. Les statistiques étant plus faibles en ville qu'en milieu rural, cette pondération limite la portée des indices ci-après.

Le choix de la tranche de 15 à 59 se justifie par le fait que celle-ci est hypothétiquement l'étendue des personnes économiquement productives en sociétés rurales africaines.

TABLEAU 7
Indices de Laspeyres des prix (1985 = 100)

Type d'assortiment	Milieu rural		Milieu urbain	
	1983	1987	1983	1987
Produits agricoles	57	163	64	203
Produits industriels	39	468	17	469
Indice global (*)	56	183	62	212

légende (*): Indices de Laspeyres pour l'ensemble des produits agricoles et industriels.

Les produits agricoles suivants ont été retenus pour le calcul d'indices: les cossettes de manioc, les tubercules de manioc, le riz décortiqué et le riz-paddy, le maïs et l'huile de palme. Au fil des années les unités de mesure de certains produits agricoles se sont modifiées. Ce qui limite une fois encore la portée des résultats obtenus.

Pour les produits industriels nous avons retenus: le savon liquide «coq», le sel de cuisine, les pièces wax Sotexki et CPA, le pétrole et les coupes de pantalon «gabardine».

Les données ont été récoltées une fois toutes les deux semaines sur les marchés ruraux suivants: Bayangene, Bandjwade, Bandambila et Yambelo; sur le marché urbain de Kisangani (Marché du 27 octobre).

Les périodes au cours desquelles ces données ont été récoltées sont: de novembre 1983 à mai 1984, de mars à septembre 1985 et d'août 1987 à février 1988.

Dans le tableau 8 nous résumons les variations des prix (en pourcentage) pour l'ensemble des produits agricoles et industriels entre la région de Bengamisa et le milieu urbain de Kisangani.

Nous savons que les fluctuations des prix d'une année à l'autre caractérisent l'instabilité des revenus agricoles et créent un climat d'incertitude économique constante. Un tel climat n'est pas susceptible de favoriser l'accumulation du capital à des fins productives. A ce titre, les résultats du tableau 8 ci-après sont révélateurs d'un état d'esprit pouvant exclure l'amour du risque.

TABLEAU 8
Pourcentage des fluctuations des prix de 1983 à 1987 (*)

Type d'assortiment	1983/1985		1985/1987	
	Milieu		Milieu	
	Rural	Urbain	Rural	Urbain
Produits agricoles	75	56	63	103
Produits industriels	156	488	488	369
Tous produits	79	61	83	112

(*) Les pourcentages de fluctuation sont obtenus en faisant la différence entre les indices de 1983 ou de 1987 avec ceux de 1985 (= 100) correspondants, puis en multipliant cette différence par 100 et la rapportant à l'indice de 1983 ou de 1987 suivant les cas.

Alors que les fluctuations des prix agricoles ont tendance à se tasser dans le temps, celles des prix industriels se sont amplifiées.

3.5.3. Coût de production de manioc

Certes, la notion de coût de production est peu applicable en agriculture, surtout en polyproduction où le prix de revient est difficile à cerner (7). Pourtant, si nous estimons utile l'intervention de l'Etat, même limitée, dans la formation des prix agricoles il est indispensable d'en avoir une idée exacte. Au paragraphe 3.3. nous avons déjà dit que les éléments payés du coût global de production sont connus.

Mais les éléments non payés sont difficiles à quantifier, surtout dans le cas du Zaïre où il n'existe pas de marché pour la plupart de ressources (terre, travail agricole communautaire, semences ou boutures propres aux agriculteurs...). La comptabilité de ces éléments est délicate surtout quant à l'affectation des charges communes aux spéculations dans un système où la polyproduction est de règle.

Etant donné que les dépenses pour petit outillage sont peu significatives, nous les avons imputées entièrement à la principale culture, c'est-à-dire le manioc.

Concernant les prestations en main-d'œuvre, de l'ouverture du champ au sarclage, nous nous sommes inspirés du travail de Geortay (6).

Pour les opérations de production de cossettes de manioc (de la récolte des tubercules au rouissage et au conditionnement des cossettes) nous avons pris en compte les résultats de nos enquêtes.

La journée de travail agricole (d'une moyenne de 6 heures) a été considérée comme équivalant à plus du double du taux de salaire de l'huissier dans la fonction publique, selon

le barème de mai 1988 (*).

Le tableau 9 ci-après résume les coûts pour produire d'une part les tubercules et d'autre part les cossettes de manioc.

TABLEAU 9

Coûts globaux et rendements bruts du manioc en région de Bengamisa (sur une superficie de 1,02 ha en moyenne).

Types de production (*)	Rendements		Coûts de production (en Z)		
	Physique (en kg)	en valeur (en Z)	El. payés	ENP (**)	Total
Tuberculose	29.430	187.603	1600	84.000	100.000
Cossettes	10.359	75.841	1750	264.000	265.750

Légende: (*): coûts estimés jusqu'au marché de commercialisation du produit (moyenne entre les marchés de Yambelo et Bandjwade) mais ne comprenant pas la valeur économique des boutures utilisées dans la production du manioc.

(**): Eléments non payés du coût de production.

Quoique peu précise, l'estimation des coûts ci-dessus nous permet d'établir le prix de revient d'1 kg de produit du manioc. Pour produire un kilogramme de tubercules de manioc il faut près de 3 Zaïres de ressources, alors que un kilogramme des cossettes de manioc coûte près de 25 Zaïres (**).

En nous référant aux tableaux 5 et 6 nous constatons que dans un cas les consommateurs achètent plus cher le kilogramme des tubercules et dans l'autre les producteurs vendent moins cher le kilogramme de cossettes.

Puisque la quasi-totalité des produits du manioc est vendue sous forme de cossette de manioc, nous pouvons affirmer qu'une grande partie des revenus agricoles en région de Bengamisa profite aux consommateurs.

Par ailleurs le tableau 9 révèle que les agriculteurs n'ont de profit dans la fabrication des cossettes que dans la mesure où ils renoncent constamment à la rémunération des ressources qui leur sont propres, notamment le travail agricole.

4. Conclusion

Cette étude a révélé un phénomène cumulatif dans le manque à gagner des agriculteurs en région de Bengamisa. Ce manque à gagner n'est pas apparent, parce qu'il est étroitement inhérent à l'imperfection des unités de mesures localement acceptées par tous les agents économiques.

L'estimation des coûts de production du manioc, quoique peu précise, montre qu'un éventuel surplus de consommateur est accaparé par les producteurs des tubercules de manioc.

En effet, selon les résultats des calculs un kilogramme de ce produit est vendu, en moyenne, à plus de 6 Zaïres alors que le coût pour le produire est de 3 Zaïres (cfr. tableaux 5 et 8). Quant aux cossettes de manioc, l'éventuel surplus aux producteurs est prélevé par les consommateurs.

En effet, alors que le coût pour produire un kilogramme de cossettes de manioc est de 25 Zaïres, le prix de vente moyen de ce kilogramme est d'un peu plus de 7 Zaïres (cfr. tableaux 6 et 9).

Etant donné que la majeure partie du manioc est vendue sous forme des cossettes, il ne serait pas faux d'affirmer que les agriculteurs perdent énormément de revenus dans les conditions actuelles de l'économie rurale au Zaïre.

Par ailleurs, le caractère tantôt oligopolistique, tantôt oligoposonique des marchés ruraux ponctués des fortes fluctuations des prix (cfr. tableau 7) suggère une situation économique peu confortable pour l'accumulation du capital. L'offre des produits agricoles est fort dispersée et l'absence d'une régulation temporelle des productions, due à la pauvreté des paysans et à leur faible productivité, entraînent davantage de perte de revenus agricoles au regard de l'effet King (7). En définitive, une intervention méthodique des pouvoirs publics s'impose pour soutenir les efforts de production des agriculteurs individuels.

(*) Ce qui donne un montant de 300 Z par journée agricole

Il y a lieu de noter que sur un total de 90 exploitations 32 ont un chef dont le niveau d'études dépasse les 6 années primaires. Ce qui pourrait, logiquement les placer au dessus du grade de l'huissier et donc augmenterait le coût d'opportunité du travail agricole.

(**) Chiffres obtenus en divisant le coût total par le rendement physique correspondant pour chaque type de production

Références bibliographiques

- Agei C., Danel J.M., Raymond H., Rouchy J.Y. & Yung J.M., 1981. Méthodologie de la planification: Guide des enquêtes statistiques pour le suivi des opérations de développement rural. Ministère de la Coopération, Paris, pp. 201-219.
- Beguïn H., 1958. Géographie humaine de la région de Bengamisa, Public. INEAC, série scientifique n° 74, Bruxelles, 69 p.
- Dagnelie P., 1973. Théorie et Méthodes statistiques—Applications agronomiques, vol. 1, Presses agronomiques de Gembloux, Gembloux, pp. 358-359.
- Daubrey A., 1985. La mobilisation de l'épargne pour le développement rural en Afrique in Epargne et Développement: Actes et colloques organisés par la Caisse des dépôts et consignations, le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance et la Swedish Savings Bank Association, Ed. Economica, Paris, pp. 235-254.
- FAO., 1970. La Commercialisation force dynamique du développement agricole, FAO, Rome, 47 p.
- Geortay G., 1956. Données de base pour la gestion des paysannats de cultures vivrières en région équatoriale forestière, Bull. Inf. INEAC, vol. 4, Bruxelles, pp. 219-236.
- Grangier C. & Rosaz R., 1972. La commercialisation des produits agricoles, Ed. Sirey, Paris, pp. 75-136.
- Morgenstern O., 1972. Précision et incertitude des données économiques, Dunod, Paris, 288 p.
- Mulongo K.M. & Songbo K., 1989. Agriculture d'autosubsistance et développement agricole en milieu rural dans la région des Bamanga-Bengamisa (Haut-Zaïre) — enquêtes sur les activités agricoles au Zaïre, in Tropicultura, 1989, 7, 2, 76-81
- Tollens E.F., 1975. Problems of micro-economic data collection on farms in northern Zaire. African rural employment research network, Michigan State University, 39 p.
- Vanhaeverbeke A., sd. problèmes économiques des pays en voie de développement, A.G.C.D., Bruxelles, 64 p.
- Van Wambeke A., 1958. Notice explicative de la carte des sols et de la végétation du Congo belge et du Rwanda-Urundi, Livraison n° 12: région de Bengamisa, Public. INEAC, Bruxelles, 47 p.